

Fiscalité énergétique et écologique : comment réduire sa facture énergétique ?

Objectifs

- Réduire sa facture énergétique (gaz, électricité, fioul...).
- Maitriser la fiscalité énergétique.
- Connaître l'actualité de la fiscalité énergétique

Participants / Prérequis

Responsables et directeurs fiscaux, comptables ou financiers.
Avocats, experts-comptables, commissaires aux comptes.

THEMES TRAITES

La taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE)

- Modalités de fonctionnement
- Taux réduits et exonérations
- Comment en obtenir le remboursement ?

La fiscalité locale sur l'électricité

- Taxe départementale sur la consommation finale d'électricité
- Taxe locale sur la consommation finale d'électricité
- Les récentes réformes

La TURPE et la CTA

- Les composantes du TURPE
- Le fonctionnement du TURPE
- Comment bénéficier de l'abattement sur le TURPE ?
- La contribution tarifaire d'acheminement (fonctionnement et tarifs)

L'aide de compensation carbone

- Présentation
- Montant de l'aide accordée par l'Etat
- Comment obtenir l'aide accordée par l'Etat ?

Les procédures de remboursement

- Période durant laquelle le remboursement est possible
- Les documents à fournir
- Les enjeux financiers

Actualité

- La réforme de la fiscalité énergétique
- Le transfert de compétence DGDDI / DGFIP
- La taxe carbone aux frontières

Fiscalité énergétique et écologique : comment réduire sa facture ?

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux ou en hôtel en présentiel, la formation pourra être suivie par des participants à distance. Les questions des participants à distance seront retransmises à l'intervenant via le modérateur présent pendant toute la durée de la formation.

Ce moyen offre la possibilité d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel.

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC).

Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Renseignements pratiques

Intervenant Lefebvre Dalloz Formation :

Me Matthieu TORET, avocat fiscaliste, spécialisé en fiscalité énergétique et en fiscalité écologique. Matthieu TORET est un ancien fonctionnaire de l'économie et des finances, où il y a travaillé pendant 5 ans à l'élaboration de la fiscalité énergétique. Fondateur d'ENERLEX, considéré le cabinet d'avocats de référence en matière de fiscalité énergétique.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Fiscalité énergétique et écologique : comment réduire sa facture ?

Durée : 1 jour, soit 7 heures de formation.

Coût HT : 730 €

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2022